



ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'AND, FNE ET DES PARTIES PRENANTES GOUVERNEMENTALES SUR LA FORMULATION DES PROJETS

Organisé par le Fonds National de l'Eau (FNE) et le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques

Par
Mr OUMAR BARKAI
Consultant
Spécialiste en sauvegarde environnementale
Consultant
Email: barkai.oumar@gmail.com

PLAN DE L'EXPOSE

INTRODUCTION

- I. BREVE PRESENTATION DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT**
- II. FORMULATION DES PROJETS SOUMIS AU FVC**
- III. LA CONCEPT NOTE (CN)**
- IV. FUNDING PROPOSAL (FP)**

INTRODUCTION

Pour augmenter les chances de succès, les propositions de projet soumises au FVC doivent mettre en évidence la nécessité d'un financement climatique et inclure des explications claires sur la manière dont les activités proposées sont liées au climat.

Les promoteurs de projets doivent donc inclure une justification climatique dans la proposition de projet, qui vise à expliquer, aussi clairement que possible, les impacts ou les risques climatiques que les activités proposées abordent, ou comment le projet réduit les émissions et conduit à une trajectoire vers un processus de développement à faibles émissions.

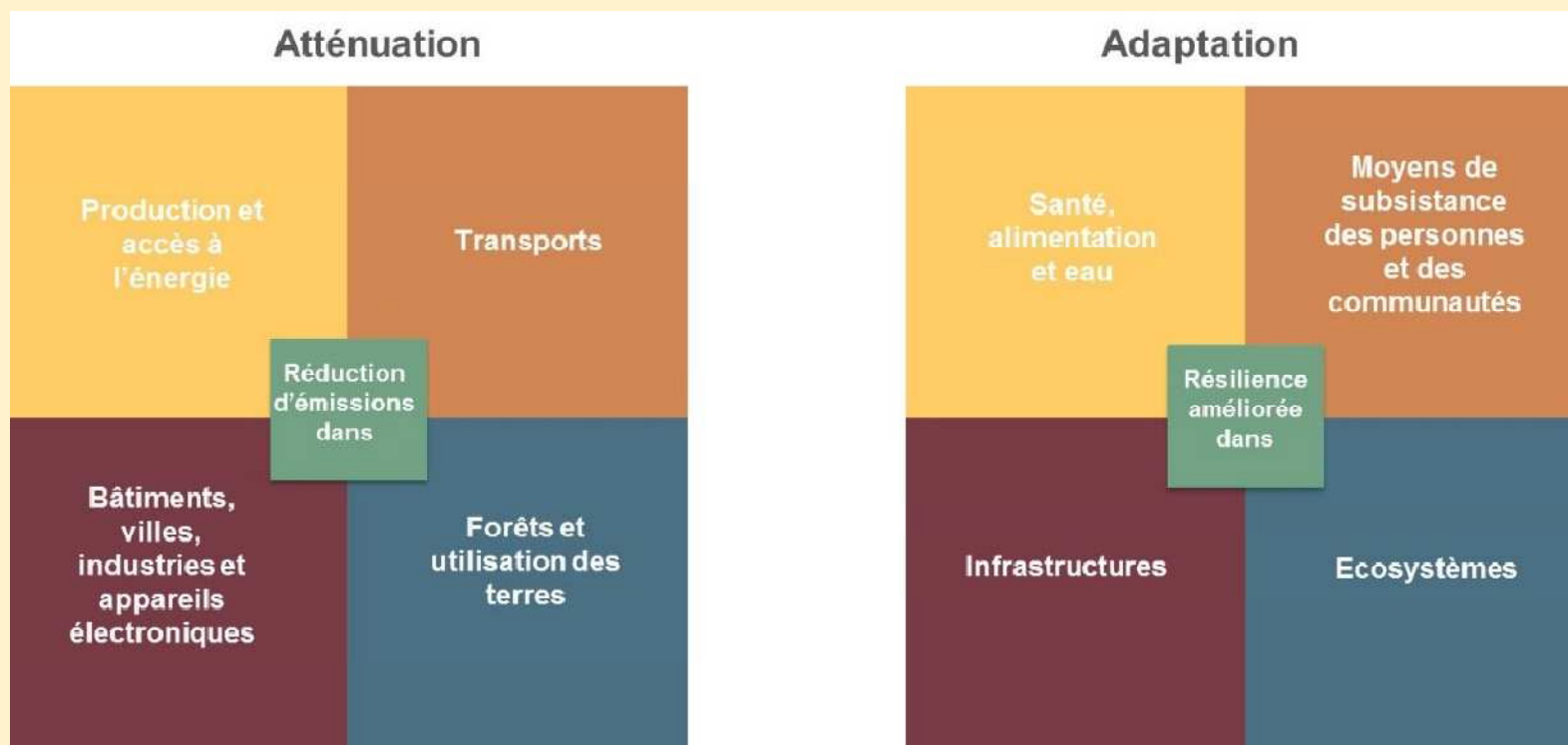
I. BREVE PRESENTATION DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

- **Le Fonds vert pour le climat (FVC)** est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables pour mettre en place **des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique**.
- Il est officiellement lancé en **2011** lors de la **Conférence de Durban sur les changements climatiques** (17^e Conférence des parties ; COP17).
- Son siège se trouve à **Incheon**, en Corée du Sud.
- Le FVC est dirigé par un **Conseil composé de 24 membres** provenant à égalité de pays avancés et de pays en développement.

➤ Le FVC vise à avoir un impact en matière **d'atténuation et d'adaptation** dans **huit secteurs** identifiés par son Conseil d'administration :

• **Atténuation** : Production et accès à l'énergie ; Transports; Forêts et utilisation des terres; Bâtiments, villes, industries et appareillages.

• **Adaptation** : Santé, alimentation et sécurité hydrique; Moyens de subsistance des personnes et des communautés; Environnement de l'immobilier et des infrastructures; Ecosystèmes et services écosystémiques.



II. FORMULATION DES PROJETS SOUMIS AU FVC

Cette partie présente les outils et canevas nécessaires pour préparer les deux documents principaux à soumettre au FVC, à savoir :

- la « **Concept Note** » (CN)
- la « **Funding Proposal** » (FP).

Ces deux documents doivent être rédigés en anglais.

II. CONCEPT NOTE - CN

La CN du projet / programme doit être préparée en concertation avec l'Entité Nationale Accréditée.

- Les objectifs du projet/programme doivent s'inscrire dans le cadre des priorités nationales telles qu'elles sont définies dans les CDN en terme d'atténuation et/ou d'adaptation.
- Il est à noter que cette étape dans la formulation du projet n'est pas obligatoire par le FVC. Mais elle est fortement recommandée afin de mieux cadrer le projet par rapport aux priorités des CDN et aux critères d'investissement du FVC.

Le canevas de la CN ainsi que le guide d'utilisation du FVC (« Concept Note User's Guide ») sont disponibles sur le site du FVC.

La CN comprend **dix volets à renseigner minutieusement**. Les sections suivantes résument les points importants à traiter dans l'élaboration de la CN.

II.1. INFORMATION BASIQUE SUR LE PROJET

ns la première section de la CN (Section A), l'entité d'exécution doit fournir les informations basiques s
jet/programme proposé, en particulier :

Project/Programme title: donner un titre au projet.

Project or programme: sélectionner le type de projet ou programme. Un programme peut être proposé en plu
phases.

Country (ies)/region: Tchad

National designated authority(s): Le Ministère en charge de l'Environnement

Accredited entity: Fonds National de l'Eau (FNE).

Executing entity: indiquer le nom de l'entité ou les entités d'exécution du projet / programme

Access modality: Accès direct

Project size category: Petit.

Mitigation/adaptation focus: A choisir en fonction de la catégorie du projet. Ce choix dépend de la nature du pr
soumettre. Comme mentionnée en section « Champs d'intervention », tous les projets qui toucheront l'atténuation
l'adaptation peuvent être soumis.

Public or private: Sélection du mode de réalisation (Public / Privé ou PPP).

Results areas: Cocher la/les case(s) correspondante(s) en fonction du cadre logique du projet. A ce stade, coch
résultats, les co-bénéfices et impacts du projet en fonction du type de projet (Atténuation/ adaptation ou Cross-cutting)

Project/programme life span : indiquer la durée de réalisation du projet.

Estimated implementation start and end date: indiquer la date de début et de fin du projet.

II.2. DETAILS DU PROJET / PROGRAMME

Section B de la CN doit contenir les éléments suivants :

Project/programme description (including objectives): Brève description des composantes du projet, des activités qui seront réalisées et les impacts et retombées des activités du projet.

Background information on project/programme sponsor: Description de l'entité d'exécution, des projets ou programmes qu'elle a réalisés, de son statut financier et de sa capacité à mettre en œuvre le projet/programme proposé.

Marketoverview: Description du marché dans lequel sera développé le projet/programme (données statistiques, concurrence, prix pratiqués).

Regulation, taxation and insurance: Décrire les différentes taxes, assurances et lois permettant de cadrer le marché et la mise en œuvre des activités du projet. Décrire les différentes exigences nationales pour la réalisation du projet et la commercialisation des produits (si applicable dans le projet).

Implementation arrangements: Identifier les acteurs clés pour la mise en œuvre du projet/programme et le rôle et tâches de chaque intervenant. Ajouter un planning de réalisation du projet.

II.3. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME

La section C de la CN doit décrire la structure financière du projet/programme et inclure les informations suivantes :

- Le montage financier par type de financement (dons, prêts, garanties, etc.).
- Le coût de chaque composante du projet/programme.
- Le montant total demandé au FVC ainsi que les montants et les sources de co-financement

Il est important de noter que

- La justification du financement FVC doit être détaillée et argumentée en justifiant clairement les barrières d'accès au financement autre que celui du FVC au Tchad.
- Le montant du projet/programme ne doit pas dépasser la taille des projets pour lesquelles l'entité accréditée est éligible.
- Les coûts doivent être exprimés en millions de dollar américain.

II.4. PERFORMANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX 6 CRITERES D'INVESTISSEMENTS DU FVC

Dans la section D de la CN, l'entité d'exécution devra justifier de manière claire, tangible et cohérente la façon dont le projet/programme proposé répond **aux 6 critères d'investissement du FVC.**

Le tableau suivant liste les éléments à fournir pour chaque critère d'investissement. Il faut noter que l'argumentation relative à ces 6 critères d'investissement sera reprise en détail lors de l'élaboration de la FP.

CLIMATE IMPACT POTENTIAL	PARADIGM SHIFT POTENTIAL	SUSTAINABLE DEVELOPMENT
<p>Pour les projets d'atténuation, spécifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre total d'émissions évitées par an (en tonnes éq CO2) <p>Pour les projets d'adaptation, spécifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre total de bénéficiaires directs et indirects; Le nombre total des bénéficiaires relatifs au Tchad 	<p>Évaluer le potentiel de changement de paradigme du projet en décrivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les éléments innovants du projet; Le potentiel de répliquabilité de ce projet; La durabilité des résultats du projet; Le partage de connaissance et d'apprentissage; La contribution à l'intégration des politiques incitatives à l'investissement (contribution à l'amélioration ou l'introduction de lois et règlements). 	<p>Donner les indicateurs d'impacts potentiels dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Impacts économiques: emplois créés sur le déficit du budget du gouvernement; Impacts socio-économiques : impacts sur l'accès à l'éducation, la santé et la sécurité; Impacts sur l'environnement : amélioration de la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité; Impacts sur le genre: proportion des hommes et des femmes dans les emplois créés, impacts sur le genre

NEEDS OF RECIPIENT	COUNTRY OWNERSHIP	EFFECTIVENESS AND EFFICIENCY
<p>Décrire la vulnérabilité du Tchad, des populations concernées par le projet et de la façon dont le projet répond aux besoins identifiés. Mettre l'accent notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le niveau d'exposition aux risques climatiques pour le Tchad et les groupes bénéficiaires; Le niveau de développement social et économique des populations concernées; L'absence de sources de financement alternatives ; Les besoins de renforcement des institutions et leur capacités de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire la cohérence du projet par rapport aux stratégies du Tchad en matière d'atténuation et/ou d'adaptation (PANA, CDN, PNA, NAMA); Décrire le/les entités d'exécution et leur rôle dans la mise en œuvre du projet; Décrire le processus de participation des parties prenantes (OSC et AND) 	<ul style="list-style-type: none"> Donner les indicateurs clés suivants : Le coût estimé par tonne de CO2 éq évitée; Le ratio de co-financement; La rentabilité du projet et le retour sur investissement (avec et sans contribution du FVC)

II.5. AUTRES ELEMENTS A FOURNIR

La figure suivante liste les éléments à décrire dans les dernières sections de la CN

E RATIONALE FOR GCF INVOLVEMENT AND EXIT STRATEGY	F RISK ANALYSIS	G MULTI-STAKEHOLDER ENGAGEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Justifier clairement pourquoi le recours au financement GCF est essentiel pour la mise en oeuvre du projet/programme• Décrire comment la durabilité du projet sera assurée sur le long terme, après la mise en oeuvre du projet / programme avec le soutien du GCF et d'autres sources financières	<ul style="list-style-type: none">• Décrire les risque financier et opérationnel et les mesures pour atténuer ces risques• Décrire les risques environnementaux et sociaux et les mesures pour atténuer ces risques	<ul style="list-style-type: none">• Présenter la stratégie pour impliquer les acteurs clés et les bénéficiaires du projet<ul style="list-style-type: none">• Expliquer comment ils ont été mobilisés lors de la conception du projet• Expliquer comment les consultations vont être menées lors de la mise en oeuvre du projet• Mettre l'accent sur les groupes vulnérables au moment de la consultation

L'entité d'exécution devra également présenter en annexe de la CN les documents suivants:

- Une carte de localisation du projet/programme ;
- Le modèle financier du projet/programme
- Une étude de pré faisabilité du projet ;
- Une étude de faisabilité du projet (si elle est disponible à ce stade)
- Une étude d'impact environnemental et social (si applicable) ;
- Un rapport d'évaluation de projet similaire mise en oeuvre par le passé (si applicable)
- Autre document permettant d'apprécier la pertinence et la faisabilité du projet.

III. FUNDING PROPOSAL - FP

Après avoir soumis la CN, l'Entité accréditée recevra des commentaires du FVC sur l'alignement du projet proposé par rapport aux objectifs du FVC. L'entité d'exécution devra développer la FP en prenant en considération les commentaires du FVC.

Le canevas de la FP est disponible sur le site du FVC.

L'entité d'exécution doit prendre en considération les aspects suivants dans l'élaboration de la FP :

- **La FP reprend en détail les éléments de la CN mais à un niveau plus détaillé,** en particulier par rapport aux six critères d'investissement qui est une partie clé sur laquelle le FVC se base pour l'évaluation de la pertinence du projet (développés plus haut dans la section 2.1.4) à la justification du recours au financement FVC, l'analyse des risques et la stratégie de sortie (développés plus haut dans la section 2.1.5)

Les éléments nouveaux les plus importants par rapport à la CN sont les aspects suivants :

- La logique d'intervention ;
- La lettre formelle de non-objection de l'AND
- La lettre d'engagement de cofinancement
- L'étude de faisabilité du projet ;
- L'étude de rentabilité économique et financière du projet ;
- L'étude d'impact environnemental et social et le Plan de Gestion Environnemental et Social ;
- Autres annexes pertinentes au projet.

Lors du développement de la FP, il est conseillé de faire des envois en **note de page** pour les documents scientifiques, techniques et différentes sources pertinentes pour faciliter la lecture en détail, en cas de besoin, par le FVC et par l'ITAP (Independent Technical Advisory Panel).

Tous les aspects développés dans la FP sont importants et doivent être minutieusement enseignés, en particulier le changement de paradigme et la durabilité du projet.

Les annexes de la FP représentent la partie la plus importante du travail à réaliser. La figure ci-dessous liste les annexes exigées par le FVC dans la FP.

• *Lettre de non-opposition de la NDA. Cette lettre est obligatoire pour toute demande de soumission du funding proposal.*

• *Étude de faisabilité du projet*

• *Modèle financier intégré qui fournit une analyse de sensibilité des éléments critiques (format xls, le cas échéant)*

• *Lettre d'engagement ou lettre d'engagement de cofinancement (le cas échéant)*

• *Projet / Programme Confirmation / Term Sheet (incluant la ventilation des coûts / budgets, calendrier de décaissement, etc.) - voir l'Accord cadre d'accréditation, Annexe I*

• *Évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) ou Plan de gestion environnementale et sociale (Si applicable)*

• *Rapport d'évaluation ou rapport de diligence raisonnable avec recommandations (le cas échéant)*

• *Rapport d'évaluation du projet de base (le cas échéant)*

• *Carte indiquant l'emplacement du projet / programme*

• *Calendrier de mise en œuvre du projet / programme*

Annexes à fournir avec la « funding proposal »

II.1. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME

Deux aspects sont importants à retenir: i) la structure des coûts du projet ; et ii) la justification par composante et activité du projet.

La structure des coûts du projet : cette partie doit refléter le montage financier global du projet tout en le liant à la faisabilité économique et financière. Parmi les éléments clés du projet, cette partie doit tenir compte des aspects suivants :

- Donner un aperçu global sur le budget total du projet en précisant la part du FVC, la part du co-financement. Rappeler les principales raisons du recours aux financements du FVC.
- Le budget total doit être présenté par composante et sous-composante pour l'ensemble du projet.
- Donner le-détail du projet par composante ou activités du projet. La structure du montage financier doit être exprimée, de préférence en millions de dollars tout en précisant la part du FVC.
- Préciser le montant total à demander au FVC, le montant du co-financement ainsi que le sous-détail en suivant le canevas de la CN.
- le montant du projet ne doit pas excéder la taille des projets pour lesquelles l'entité accréditée est éligible.

Le budget total doit être présenté par composante et sous-composante pour l'ensemble du projet.

Total budget GCF

Component	Sub-component (if applicable)	Amount (for entire project)	Currency	Amount (for entire project)	GCF funding amount	Currency of disbursement to recipient
Component 1	Sub-component 1.1	Options
	Sub-component 1.2	Options
Component 2	Sub-component 2.1	Options
Total project financing						

De preference utiliser (Million de dollar American comme unité).

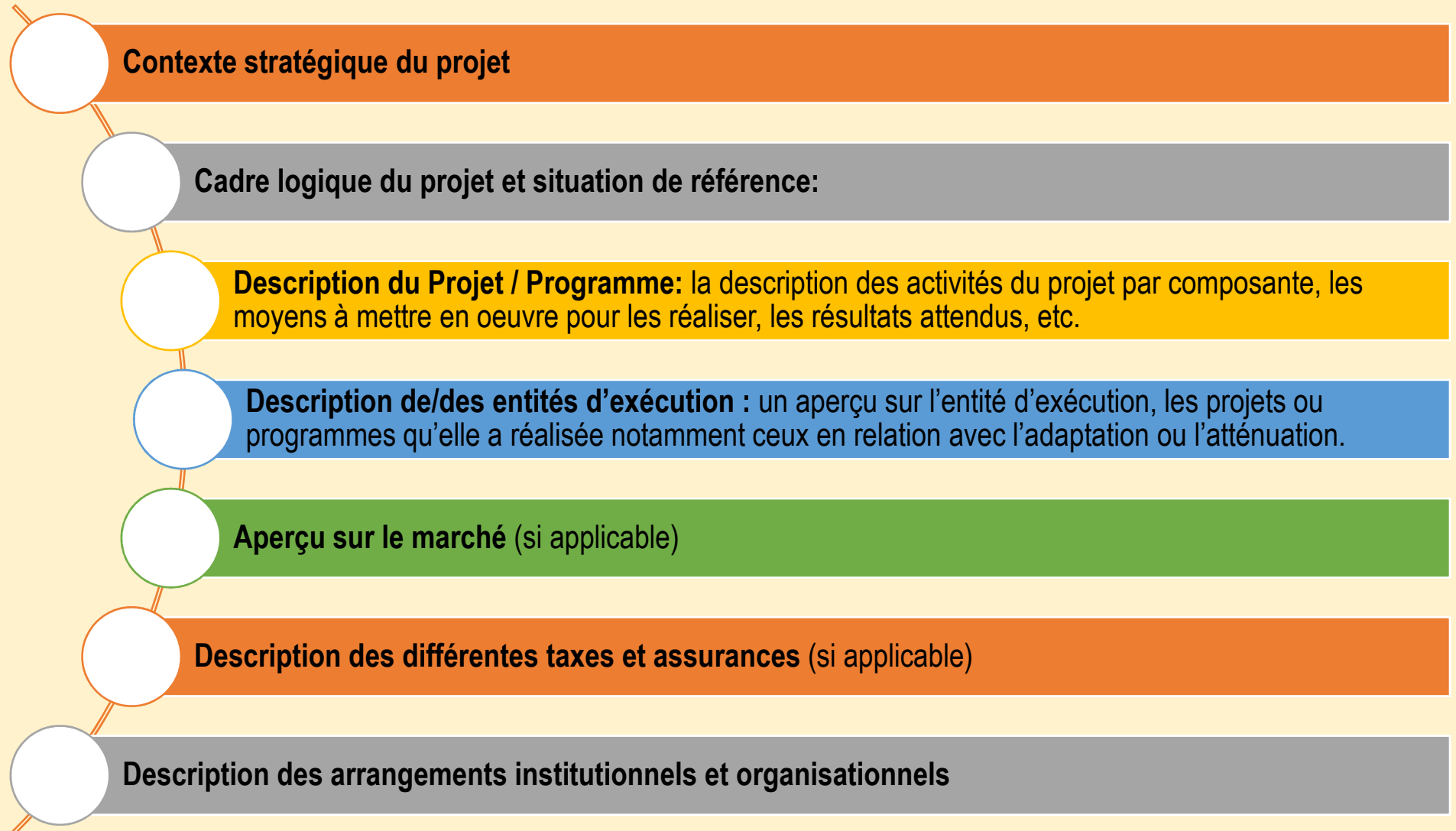
II.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET COMPOSANTES DU PROJET

Dans cette section, l'entité d'exécution mettra l'accent sur le cadre logique du projet et comment les composantes se justifient pour atténuer l'impact aux changements climatiques ou pour s'adapter aux conditions climatiques.

La description des activités doit être minutieusement choisie et argumentée. Cette partie doit être liée à l'étude de faisabilité du projet qui reprend en détail la description des activités par composante.

Les aspects suivants sont importants à en tenir compte lors de la formulation de la FP:

ELEMENTS IMPORTANTS LORS DE LA FORMULATION DES FUNDING PROPOSAL



II.3. ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIERE DU PROJET

L'étude de faisabilité économique et financière du projet est un document important qui doit analyser les aspects liés à :

- **La faisabilité technique des activités proposées** dans le projet (choix des solutions innovantes, recours aux techniques de réalisation durable et résiliente à l'environnement, etc.)
- **La faisabilité économique du projet** : à ce niveau plusieurs méthodes d'évaluation économique sont à choisir, l'entité d'exécution aura sa propre façon de déterminer la faisabilité économique. La méthode analyse coût-bénéfice serait une des propositions pour évaluer économiquement le projet ;
- **La faisabilité financière du projet** et ses activités (taux de rentabilité du projet, valeur actuelle nette, etc.).

II.4. ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Il s'agit d'un document essentiel dans le cas où les activités du projet sont de catégorie A ou B.

Ce document doit être élaboré selon la loi tchadienne en matière d'études d'impact environnementales (Loi 14/PE) et vérifier si les activités proposées auront un impact négatif sur l'environnement et quelles seraient les mesures de mitigation ou de bonification en cas d'impact positif.

Le document doit être élaboré en tenant compte des politiques de sauvegarde du FVC qui sont les suivantes :

- PS1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- PS2 : Travail et conditions de travail
- PS3 : l'efficacité des ressources et de la prévention de la pollution
- PS4 : santé communautaire, sécurité et sécurité
- PS5 : acquisition des terres et la réinstallation involontaire
- PS6 : conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles
- PS7 : Les peuples autochtones
- PS8 : Patrimoine culture

II.5. POINTS IMPORTANTS A CONSIDERER LORS DE LA PREPARATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET FVC

La liste les points importants à considérer par les entités d'exécution lors de la préparation d'une proposition de financement.

- ✓ **Niveau d'accréditation et rôle de l'Entité d'accréditation**
- ✓ **Niveau minimum de concessionnalité**
- ✓ **Secteurs d'activité et cadre d'investissement**
- ✓ **Le changement de paradigme**
- ✓ **Appropriation nationale et lettre de non-objection**
- ✓ **Sauvegarde environnementale et sociale**
- ✓ **Egalité des sexes**
- ✓ **Participation et contribution des parties prenantes**
- ✓ **Stratégie de sortie**

Merci de votre attention

Avez-vous des questions?



TRAVAUX DE GROUPES

L'exercice qui vous est soumis consiste à vous demander de former des petits groupes de 3 à 4 personnes.

Ensuite de réfléchir au sein de vos groupes respectifs en proposant un projet soumis au financement du FVC et qui intègre les points essentiels que nous avons vu tout à l'heure à savoir :

- 1. Titre de votre projet :**
- 2. Objectif principal du projet :**
- 3. Secteur d'activité (parmi les 8 du FVC) :**
- 4. Zone d'intervention :**
- 5. Catégorie environnementale du projet :**
- 6. Nombre de bénéficiaires (hommes/femmes) :**
- 7. Montant de votre projet :**
- 8. Montant sollicité auprès du FVC :**
- 9. Durée du projet:**
- 10. Brève description des activités du projet (composantes et sous-composantes) :**